



Pôle universitaire
régional de
Guadeloupe

RELEVÉ DE DÉCISIONS
Conseil de pôle du 03 novembre 2023
à la salle du conseil de l'administration générale

NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'Université des Antilles)	Procuration à Mme CASSIN
Suzy DUFLO (Pr)	Absente
Laurence ROMANA (Pr)	Présente
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Présente
Sainte-Croix RAUZDUEL (MCF)	Présent visioconférence
Elisabeth ODACRE (MCF)	Présente
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Présent
Bruno HARAL	Procuration à Mme ODACRE
Etudiants	
Allan COLONNETTE	Procuration à Mr LARROUY
James LARROUY	Présent
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTHIN	Procuration à Mme DEBS
Gladys DEBS	Présente visioconférence
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Excusé
Chantal LERUS (Représentant du Conseil Régional)	Présente en visioconférence
Ivan VLASTELIC (Représentant de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Absent
Membres de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du Pôle de Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable Administrative et Financière du Pôle Guadeloupe/DGS Adjointe de l'université des Antilles)	Présente
Personnel du Pôle universitaire	
Elise MIGNOT (gestionnaire administrative)	Absente

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'université des Antilles ouvre la séance à 14h00. Après vérification que le quorum est bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'ordre du jour.

Présents	8
Procurations	4
Absents	3
Total	15

L'ordre du jour est établi comme suit :

A- Approbation du relevé de décisions du conseil de Pôle du jeudi 28 septembre 2023

B- Affaires ressources humaines

1. Campagne d'emplois enseignants-chercheurs - année 2024
2. Campagne d'emplois BIATSS - année 2024

C- Affaires financières

1. FSDIE volet associatif et volet aide sociale
2. Fixation montant redevance d'occupation temporaire du domaine public

D- Affaires institutionnelles

Conventions

E- Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe propose une revue des évènements qui se sont tenus sur les campus du Pôle durant ces derniers mois.

Il n'y pas de question diverse.

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du 28 septembre 2023

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le relevé de décisions du conseil de Pôle du 28 septembre 2023.

M. Audebert demande que soit rajouté une indication sur l'obligation du pôle de faire un bilan social pour des raisons réglementaires au point C du relevé de décisions du 28 septembre 2023.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur l'approbation du relevé de décisions du précédent conseil de pôle du 28 septembre 2023.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Le relevé de décisions du conseil de pôle du 28 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

B. Affaires ressources humaines

1. Campagne d'emplois enseignants-chercheurs - année 2024

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne d'emplois enseignants-chercheurs pour l'année 2024 en indiquant que certains postes n'y figurent pas car les pièces fournies n'étaient pas conformes.

Madame Romana indique vérifier en tant qu'élue la validation par le conseil d'UFR des postes présentés en conseil de Pôle. Elle dit que 4 postes ont été validés par le conseil de l'UFR SEN or il n'y en a que 2 qui sont présentés.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique qu'il n'est pas possible de soumettre au vote des élus du conseil de Pôle des postes dont les pièces administratives ne sont pas conformes. Pour attester son propos, elle cite l'exemple d'un poste indiqué vacant alors qu'un collègue en congé longue maladie occupe le support.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne d'emplois enseignants-chercheurs – année 2024.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Le tableau de la campagne d'emplois enseignants-chercheurs – année 2024 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

2. Campagne d'emplois lecteurs – année 2024

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne d'emplois lecteurs - année 2024.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne d'emplois lecteurs – année 2024.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Le tableau de la campagne d'emplois lecteurs – année 2024 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

3. Campagne d'emplois BIATSS - année 2024

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne d'emplois BIATSS de l'année 2024. Elle explique que l'UFR SEN a demandé le repyramidage de deux postes sans support ou ressource identifiés au niveau de la masse salariale.

Monsieur Audebert demande à ce que tous les postes remontés avec les indications de non-conformité apparaissent dans le tableau afin qu'il y ait une trace des demandes. Il ajoute qu'il souhaite connaître la logique des choix polaires.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique qu'il appartient à la direction de l'UFR SEN de prendre l'attache des services des ressources humaines afin de bénéficier d'un accompagnement en vue de ces repyramidages. Elle précise que seuls les postes en conformité administrative figureront sur le tableau soumis au vote des élus du conseil de Pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne d'emplois BIATSS – année 2024.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	2
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	10

Le tableau de la campagne d'emplois BIATSS – année 2024 a été approuvé à la majorité par les membres du conseil de pôle.

C. Affaires financières

1. FSDIE volet associatif et volet aide sociale

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur les relevés de décisions de la commission FSDIE volet associatif et volet aide sociale du 17/10/2023 et du 18/10/23 validés lors de la CFVU du 26/10/2023.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Les relevés de décisions de la commission FSDIE (volet associatif et volet social) du 17/10/2023 et du 18/10/23 validés lors de la CFVU du 26/10/2023 ont été approuvés à l'unanimité.

2. Fixation du montant de la redevance d'occupation temporaire du domaine public

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe informe que le CROUS ne dispose plus de point de restauration sur le campus du Morne Ferret. Ainsi, il est envisagé de mettre un « food truck » sur le campus. Elle précise qu'avec les fonds CVEC, une salle de vie étudiante a pu être équipée en matériel électroménager pour les usagers de l'INSPE.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur la note relative à la fixation du montant de la redevance d'occupation temporaire du domaine public.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	12
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0
		12

La note relative à la fixation du montant de la redevance d'occupation temporaire du domaine public a été approuvée à l'unanimité.

D. Affaires institutionnelles

Conventions

Madame D'Arbaud présente le tableau des conventions.

Monsieur Audebert observe que pour la première fois la quasi-totalité des conventions ne s'inscrit pas dans un processus de régularisation.

Madame Romana demande pourquoi les conventions relatives aux activités de la mission vie des campus ne sont pas signées pour que les ateliers commencent plus tôt.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que tous les ateliers proposés par la mission vie des campus ont eu lieu au premier semestre de l'année universitaire 2023/2024 sans difficulté car les conventions ont été validées en amont par les élus du conseil de Pôle. Elle précise que pour l'année 2024, les conventions relatives aux ateliers figurent dans le tableau. Ainsi, la présentation des conventions a été anticipée comme l'année précédente afin de permettre le bon fonctionnement des ateliers.

Madame Romana s'interroge sur la convention du gymnase et demande qu'elle est la difficulté.

Madame D'arbaud répond en expliquant qu'il reste des aspects financiers à approfondir afin que la convention soit soutenable. Les discussions sont en cours avec la direction du gymnase.

Monsieur Larrouy aurait souhaité que soit mentionné dans la convention atelier « montage de projets culturels et artistiques » que cette convention est à destination de jeunes artistes étudiants.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que l'article 1 souligne qu'il s'agit de fonds CVEC et que l'atelier est destiné uniquement aux étudiants.

Madame D'Arbaud assure que la précision sera portée sur la convention avant signature.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau des conventions.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	12
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0
		12

Le tableau des conventions a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

E. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été enregistrée en début de séance. Cependant, Madame Romana souhaite revenir sur le point concernant la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs après avoir sollicité des collègues par téléphone durant cette séance.

Madame Romana annonce que la RAF de l'UFR SEN lui a affirmé par message que toutes les pièces demandées ont été remontées au pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que la non présentation de certains postes au conseil de pôle est due à la non-conformité des pièces et non à une absence de remontée des pièces.

Madame Romana s'interroge sur les documents relatifs à la chaîne de validation et souhaite disposer d'un document précisant la composition obligatoire d'un conseil de laboratoire pour se prononcer sur la validation des postes. Elle demande si seuls les professeurs peuvent se prononcer sur un poste de professeur. Elle conclue en disant en créole : « ola i ekri biten a zot ? » (traduction : « où est-ce écrit ? »).

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique qu'elle ne reviendra pas sur les points déjà traités au regard de ces propos inappropriés et irrespectueux.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe remercie chaque élu de sa présence, de sa collaboration et lève la séance à 15h00.